

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet :** Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 19 juin 2014

Convocation du 13 juin 2014

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quatorze, le dix neuf juin à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le 13 juin 2014 se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Othmane Khaoua, Mme Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Xavier Tamby par M. Jean-Philippe Allardi,  
Mme Sakina Bohu par M. Jean-Pierre Riotton

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**Séance du 19 juin 2014**

**OBJET : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions du jury PROJEUNES du 30 mai 2014,

Considérant l'intérêt des projets à vocation humanitaire présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de cette opération et l'intérêt collectif qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

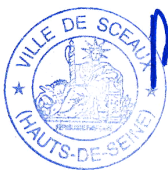
- 1 400 € à Julien di Maria pour le projet « les Ateliers de Kericho »,
- 900 € à Noémie Carré pour le projet « Go Togo »,
- 1 400 € à Alexandre Deschaume pour le projet « un sourire aux enfants des rues »,
- 800 € à Sandrine Oger pour le projet « Molière en Roumanie »,
- 500 € à François Dorey pour le projet « Brasspackers ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2014.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Muriel Launay*